

Commission chargée de la discussion récurrente sur le dialogue social et le tripartisme

Date: 22 mai 2026

► Documents connexes

Documents du Conseil d'administration

- Stratégie intégrée de l'OIT pour la promotion et la mise en œuvre du droit de négociation collective ([GB.349/POL/2](#))
- Rapport de situation sur la Stratégie intégrée de l'OIT pour la promotion et la mise en œuvre du droit de négociation collective ([GB.353/POL/2](#))
- Plan d'action révisé sur le dialogue social et le tripartisme pour la période 2019-2023, visant à donner suite aux conclusions adoptées par la Conférence internationale du Travail en juin 2018 ([GB.335/INS/3\(Rev.\)](#))
- Rapport relatif à la mise en œuvre du Plan d'action révisé sur le dialogue social et le tripartisme pour la période 2019-2023 ([GB.352/POL/1](#))
- Suivi de la Résolution concernant la troisième discussion récurrente sur les principes et droits fondamentaux au travail ([GB.352/INS/3/1](#))
- Stratégie de l'OIT en matière de coopération pour le développement pour 2026-2029 ([GB.356/POL/4](#))

Résolutions de la Conférence

- Résolution concernant la deuxième discussion récurrente sur le dialogue social et le tripartisme ([ILC.107/Résolution III](#))
- Résolution concernant la troisième discussion récurrente sur les principes et droits fondamentaux au travail ([ILC.112/Résolution IV](#))
- Résolution concernant la promotion d'entreprises durables ([ILC.96/Résolution I](#))